

COGAN, Charles. *Alliés éternels, amis ombrageux: Les États-Unis et la France depuis 1940*. Bruxelles et Paris, Établissements Emile Bruylant et L.G.D.J., Coll. « Histoires », 1999, 415 p.

André Dumoulin

Volume 31, numéro 3, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704193ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704193ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumoulin, A. (2000). Compte rendu de [COGAN, Charles. *Alliés éternels, amis ombrageux: Les États-Unis et la France depuis 1940*. Bruxelles et Paris, Établissements Emile Bruylant et L.G.D.J., Coll. « Histoires », 1999, 415 p.] *Études internationales*, 31(3), 569–572. <https://doi.org/10.7202/704193ar>

à gérer certains problèmes – comme l'intégration des populations issues de l'immigration – entament la souveraineté étatique. L'État, explique l'auteur, ne peut surmonter ces difficultés qu'à la condition de consentir des transferts de souveraineté vers des entités supranationales. Parallèlement, le multiculturalisme, en valorisant les particularismes – « *micronationalismes* » –, tend à dresser les communautés les unes contre les autres (nationalisme basque). Replié sur sa communauté, l'individu en oublie son appartenance à la nation, rendant rapidement cette notion archaïque et dépassée (nationalisme corse). Les régionalistes, par ailleurs, utilisent les organisations supra-étatiques – Europe des régions – pour affaiblir l'État-nation (nationalisme catalan). Ce livre a donc le mérite d'offrir des clefs pour appréhender, aujourd'hui, la question de la résurgence des nationalismes sur le Vieux Continent et, en filigrane, celle du dépouillement de la souveraineté de l'État.

Le principal mérite de l'ouvrage réside dans sa construction, très claire, qui permet de poser des questions de fond. Le premier chapitre aborde la formation de la nation en Europe, avant de distinguer les nationalismes à l'Est et à l'Ouest (chap. II et III) puis d'en souligner les interactions (chap. V). Les réflexions avancées à propos du régionalisme (chap. IV) et des réponses proposées par les différents États (chap. VI) raviront tous ceux qui s'intéressent aux modalités de répartition du pouvoir au sein de l'État.

Le caractère synthétique de l'ouvrage au regard de la complexité du sujet abordé nous conduit, cependant, à formuler quelques réserves. L'auteur

se réfère à une littérature essentiellement française alors que des analyses pertinentes sont développées notamment par Charles Tilly, Stein Rokkan, Eric Hobsbawm, Peter Katzenstein ou Suzan Strange. La présentation laconique de la multiplicité des acteurs impliqués dans ces questions et l'absence d'une interrogation portant sur le caractère artificiel de la distinction entre le national et l'international nuisent à l'ensemble qui demeure, trop souvent, évènementiel. La description prend fréquemment le pas sur l'analyse. Il est certain, enfin, qu'une référence au paradigme constructiviste avait ici sa place. En cela, un plus grand effort de conceptualisation aurait été bienvenu.

Jérôme MONTES

*Institut d'Études Politiques
Université de Toulouse, France*

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Alliés éternels, amis ombrageux : Les États-Unis et la France depuis 1940.

*COGAN, Charles. Bruxelles et Paris,
Établissements Émile Bruylant et
L.G.D.J., Coll. « Histories », 1999,
415 p.*

Ouvrage bien informé (l'auteur a passé 37 ans à la CIA avant de devenir chercheur à l'Université de Harvard), honnête et rigoureux, celui-ci analyse et interprète avec nuances les désaccords du passé entre la France et les États-Unis, aide à saisir les enjeux actuels et futurs. Il nous montre finalement la confrontation de deux universalismes, avec cette inéluctable difficulté qu'à chacun à reconnaître celui

de l'autre. De ces malentendus peuvent naître la critique américaine de l'esprit de clocher français, le refus hexagonal de la culture de masse et de l'impérialisme américain. À la suffisance américaine ne peut répondre que le ressentiment français.

Charles Cogan, l'Américain, arrive néanmoins à démontrer que l'obstination infantile française telle que perçue à Washington est en réalité une défense des intérêts français et de l'idée que Paris se fait de l'ordre international et de sa place au sein de cet ordre. La France est fermement ancrée du côté du monde libre mais les notions de rang et d'intérêts imposent une lecture entrecroisée.

L'auteur va ainsi procéder à une série d'études de cas dans différents secteurs, qu'ils soient économiques, stratégiques et politiques. Regrettons qu'il n'ait pas jugé utile de nous présenter dans un chapitre à part entière, sa propre grille de lecture sur le retrait de la France du commandement intégré.

Ceci évidemment n'a que peu de poids face à l'extrême richesse de l'ouvrage, au plaisir d'une lecture qui nous entraîne dans une histoire transatlantique très mouvementée, faite de rancœurs et de soupçons. Même si le jeu bilatéral se déroule aussi sur un échiquier à 4 ou 5 pions, reconnaissons que le tandem houleux franco-américain a toujours tenu le devant de la scène. Au refus français de voir les États-Unis s'arroger pour eux seuls la prérogative du message universaliste, s'est ajouté un jeu ambigu où Paris recherche l'influence (par inclusion) et l'indépendance (par exclusion).

La volonté de développer une personnalité nationale – de Gaulle ne dit-il pas qu' « être grand, c'est soutenir une grande querelle » – avait pour objet de purger la disgrâce de 1940. Cogan peut nous plonger avec brio dans cette relation antinomique où l'histoire a beaucoup de poids, à la fois dans la conception de la politique, la façon de dire le droit, l'édifice constitutionnel, l'organisation de l'État, dans un cadre mental et où chacun se croit porteur d'un message universaliste sur l'égalité des conditions de l'homme.

De l'attaque de Mers-el-Kebir à la lenteur dans la reconnaissance d'un gouvernement provisoire français, le chapitre 2 exprime à suffisance les blessures de l'orgueil français dans la guerre et la difficulté américaine d'identifier de Gaulle à une France d'après-guerre ouverte au monde anglo-saxon. Le complexe de Jeanne d'Arc, la faiblesse de l'apport militaire français et les problèmes relationnels (si non caractériels) entre de Gaulle et Roosevelt feront le reste.

À partir de « La césure et le tournant » et dans les chapitres suivants, Cogan détaille plusieurs épisodes de tensions et de malentendus franco-américains dont, entre autres, les dessous du prêt intérimaire à la France en décembre 1947, les débats sur la Communauté européenne de défense et la question algérienne.

Dans l'affaire de la CED – soutenue de bout en bout par les États-Unis –, nous pouvons constater combien la France jugea intolérable, à la fois, la supranationalité dans le concept d'armée européenne, la dépendance de cet outil au Shape et la prévenance

américaine dans la création d'un état-major allemand. Ce renoncement français, qui aboutit à l'entrée de la RFA dans l'OTAN, ne fut pas le fruit du hasard. Il procédait d'une évolution de paramètres entre 1951 et 1954, dont le renforcement de l'aile gaulliste à l'Assemblée nationale, l'opposition de Vincent Auriol, l'absence de participation britannique, une contribution française déséquilibrée suite à l'engagement de la France en Indochine. Mais Cogan ne nous cache pas non plus les soupçons américains à propos d'un renouveau de l'alliance franco-russe dont l'objet aurait été d'éviter le réarmement de l'Allemagne, obsession permanente des Français à l'époque.

Finalement, on créa l'UEO comme substitut partiel de la CED, en y incluant l'Allemagne et l'Italie, tout en rejetant la supranationalité politique, alors que sur le plan militaire, le commandement unifié de l'OTAN sortit renforcé. En dernière analyse, « le peuple français à travers ses représentants (à l'Assemblée nationale) préférerait courir le risque du réarmement allemand que de voir entamée la souveraineté politique de la grande Nation, la Grande Armée (française) ». Quant à l'Algérie, chasse-gardée française au Maghreb, elle impliqua une différence de perception entre une certaine France ne souhaitant pas voir se rééditer « le coup de l'Indochine » et les États-Unis, développant une « pulsion anti-colonialiste », tout en voulant ne pas se laisser devancer par les Soviétiques en terrain arabe. Après les syndromes indochinois et de Suez, Paris ne put supporter les livraisons d'armes américaines de 1957 à la Tunisie, dont une partie se retrouva aux mains

du FLN algérien qui disposait de bases de retrait sur le territoire tunisien.

Avec la MLF, proposition américaine visant à résoudre le problème de pays européens souhaitant participer à la dissuasion, sans qu'il y ait prolifération de forces nationales nucléaires, l'ambiguïté fut totale. Les trois préoccupations françaises intégrées dans le fameux « Memorandum » sur le directoire de septembre 1958 – l'OTAN ne tient pas suffisamment compte des territoires extérieurs où la France a encore des responsabilités, le nucléaire français se développe et le tripartisme anglo-américano-français reste inégalitaire et virtuel – avaient pour signifiant en réalité de pouvoir disposer d'un droit de veto sur l'emploi des armes américaines. La fin de non-recevoir américaine ne pouvait que conforter la France d'intensifier ses propres recherches nucléaires et, d'une certaine façon, de souhaiter que la force multilatérale échoue afin de pouvoir détenir l'hégémonie nucléaire en Europe de l'Ouest. Ces priorités françaises tentaient également de dépasser trois questions fondamentales : partage par les Américains des secrets nucléaires, engagement de maintenir le nucléaire en Europe et rôle des alliés en matière de consultation avant emploi.

Véritable trompe-l'oeil, la MLF puis l'ANF n'aboutirent pas, mais les alliés, surtout l'Allemagne, furent rassurés par la création du Groupe des plans nucléaires. Cette période de tension se termina par « l'Année de l'Europe qui représenta le dernier sursaut du mouvement gaulliste en France qui disparut comme parti hégémonique à la mort de Pompidou », avec les derniers tiraillements épidermiques

entre Michel Jobert et Henry Kissinger, « tous deux, susceptibles et par trop machiavéliques ».

Mais ne nous illusionnons pas. Les débats ne furent pas clos, qu'ils concernèrent l'Eurocorps ou l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD). Pour Cogan, la structure militaire de l'Europe commandée par un Américain n'est pas, à terme, acceptable. Il annonce déjà la nécessité d'institutionnaliser les relations entre l'OTAN et l'Union européenne. Mais cet état « de méfiance cordiale réciproque » va-t-il durer éternellement ? De toute évidence, pour l'auteur de ce remarquable ouvrage, « les États-Unis devront tenir compte et payer le prix de la montée en puissance de l'unité européenne ».

André DUMOULIN

Centre d'analyse politique des relations
internationales (CAPRI)
Université de Liège (Belgique)

Les relations internationales de 1945 à nos jours.

COLARD, Daniel. Paris, Armand Colin,
8^e édition, Coll. « Collection U », 1999,
VIII – 425 p.

Cette huitième édition du livre de Colard, écrit au lendemain des trois glorieuses (le printemps de Pékin, l'automne de l'Europe de l'Est et la deuxième mort de Lénine) qui ont servi de pont du XX^e au XXI^e siècle, présente, analyse et explique la nature et la structure de la société internationale. Plus concrètement, l'auteur, en insistant sur le caractère complexe, polymorphe et multidimensionnel des phénomènes internationaux, fait la lecture de l'organisation et du fonctionnement de cette société qu'il per-

çoit à travers le prisme de la sociologie et du droit des relations internationales. Cet ouvrage est un manuel d'initiation à l'étude des relations internationales qui, pour l'auteur « englobe les rapports pacifiques ou belliqueux entre États, le rôle des organisations internationales, l'influence des forces transnationales et l'ensemble des échanges ou des activités qui transgressent les frontières étatiques (p. 6).

Pour atteindre son objectif ultime, c'est-à-dire « fournir aux étudiants les clefs pour comprendre la nature et la structure d'une société en mutation » (p. vii), l'auteur a divisé son ouvrage en quatre grandes parties. La première partie porte sur le caractère anarchique et organisé du village planétaire de Marshall Mac Luhan, la deuxième analyse la révolution nucléaire et fait la lecture des conséquences du monde nucléarisé sur le devenir d'une société à l'ombre de l'atome, la troisième « prend acte de la fin du monde bipolaire issu de la Guerre froide et de la naissance du monde multipolaire issu de la détente et de la colonisation » (p. 7) et la quatrième traite de la problématique de la paix et de la gouvernance de l'ordre international.

Dans la première partie, Colard passe en revue les grands courants doctrinaux, analyse les facteurs fondamentaux des relations internationales et présente les acteurs de la structure de la société internationale. Après avoir rendu compte de façon détaillée du débat, encore non résolu jusqu'à ce jour, entre les réalistes et les idéalistes et présenté tour à tour la conception marxiste des relations internationales, le courant idéologi-